



Modalités d'ordonnance de sanction pénale

Par Visiteur

Bonjour, je vient de recevoir par courrier recommandée une ordonnance de sanction pénale de l' allemagne ou j' ai rouler en ivresse et me convoque pour 1400 Euro d'amende.

La question: quesqui arrive si je ne paye pas, ou il faut payer cet montant ?

Merci

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjour, je vient de recevoir par courrier recommandée une ordonnance de sanction pénale de l' allemagne ou j' ai rouler en ivresse et me convoque pour 1400 Euro d'amende.

La question: quesqui arrive si je ne paye pas, ou il faut payer cet montant ?

Merci

Si vous ne payez pas, les autorités allemandes peuvent demander au procureur de la république de votre département de procéder au recouvrement forcée sur le fondement des articles 707-1 et D48-18 du Code de procédure pénale. Le trésor public pourrait alors pratiquer des saisies sur salaire ou même de mobiliers.

Très cordialement.